



# La gazette

## DE VERT-EN-DROUAIS

La lettre d'information de votre village

### POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE L'ÉCOLE MATERNELLE

**M**adame le Maire et les élus ont accueilli le samedi 12 décembre de nombreuses personnalités et de nombreux parents d'élèves pour participer à la pose de la première pierre de la nouvelle école maternelle sur le site de l'école primaire Berta Harjès.

L'école offre aux enfants, le sens des valeurs républicaines et humanistes, les savoirs et le savoir-vivre en société, afin de leur permettre de construire leur avenir professionnel et personnel.

Pour répondre à ces objectifs, la collectivité a la charge de mettre à disposition des administrés, des établissements de qualité et suffisamment bien adaptés aux besoins des enfants, des familles, des enseignants et des personnels. L'école maternelle est la 1ère porte d'entrée dans l'éducation.

Rien ne devrait gêner le déroulement de la vie scolaire et pourtant l'éloignement de nos deux écoles présente de nombreux inconvénients. C'est pourquoi la réunion des sections primaires et maternelles en un seul groupe scolaire s'impose comme une priorité pour de nombreux Verdurocasses et pour la nouvelle équipe municipale.

Nos tout petits n'auront plus à affronter les aléas météorologiques pour rejoindre la cantine et ensuite reprendre leurs cours. Le personnel n'aura plus à perdre du temps précieux en habillages et déshabillages et ne craindra plus pour la sécurité des enfants pendant les trajets.

Les parents gagneront du temps et de la tranquillité en déposant ou reprenant au même endroit grands et petits.

Les habitants ne subiront plus les encombrements de la rue Waddington.

Les enseignants et animateurs disposeront de locaux plus adaptés qui faciliteront leurs projets éducatifs, périscolaires et leurs échanges pédagogiques.

Ce projet ambitieux comprend la construction de trois salles de classe, d'une salle de motricité, d'un bâtiment administratif regroupant bureau de la direction, salle de réunion, buanderie et

sanitaires. Il s'accompagne aussi d'une rénovation des classes primaires, de la destruction de l'ancien préfabriqué et de la restructuration des espaces récréatifs extérieurs. Bien évidemment, ce projet a été conçu en intégrant les nouvelles normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

La place Charles de Gaulle sera réaménagée pour intégrer places de stationnement et accès sécurisé des véhicules, contribuant à l'embellissement de la place principale de notre village.

La société SAEDEL, représentée par Nicolas Moreau et Frédérique Giroux, maîtres d'ouvrage délégués et la société d'architecture OSTINATO, maître d'oeuvre représentée par Yves Marie Bohec, conduisent ces travaux pour que notre nouveau groupe scolaire soit livré et inauguré à la prochaine rentrée.

Ce projet d'un budget de près de 2,3 millions d'euros n'aurait pu voir le jour sans le généreux soutien de l'Etat, des Parlementaires, du Conseil Régional, du Conseil Départemental, de la Caisse d'Allocations Familiales d'Eure-et-Loir et du Syndicat d'Electricité 28, pour un montant total de plus d'un million d'euros.

Nous avons donc visé le bien-être, la sécurité et l'excellence éducative mais aussi le dynamisme de notre commune en retenant les familles qui nous quittaient à cause de cette école « coupée en deux » et surtout en attirant de nouveaux foyers séduits par notre cadre de vie. Les répercussions sur l'animation, l'immobilier, les ressources financières et humaines de Vert-en-Drouais seront, sans conteste, positives pour notre avenir.

Cette première pierre marque la concrétisation des engagements de l'équipe municipale et le dynamisme de Vert-en-Drouais.



## AGENDA

### SAMEDI 30 JANVIER

Zen'ainés

Repas spectacle dansant : hommage à Jean Ferrat

### SAMEDI 5 MARS

Vert les Arts

Repas dansant avec la participation du groupe jazz-rock «Rockin'Chair»

### SAMEDI 12 MARS

Opération village propre à 9h00

Rendez-vous à l'église

### VENDREDI 18 MARS

Accueil des nouveaux habitants et des jeunes électeurs à 18h30 à la mairie

### 3 AU 9 JUIN

Zen'ainés - Séjour sur la Costa Brava (voir brèves)



Mairie de Vert en Drouais  
37 rue Charles Waddington  
28500 VERT EN DROUAIS

Tel. 02 37 82 91 01 - Fax : 02 37 82 83 75  
mairie-vert-en-drouais@wanadoo.fr



Commune membre de l'Agglo du Pays de Dreux.





# MOT DU MAIRE



Mesdames et Messieurs,

L'année 2015 a vu souffrir la France et ses habitants, par d'ignobles attentats. J'ai une pensée émue pour toutes les victimes de ces violences ainsi que pour leurs proches. En 2016, il nous faudra résister contre cette barbarie et ce qu'elle engendre comme réactions : la peur, le repli sur soi et l'intolérance. Il nous faudra défendre nos idées et nos principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité qui fondent notre République. Il nous faudra défendre la liberté de penser, la liberté d'expression, la liberté de vivre en paix dans la diversité.

En 2015, l'accent a été mis sur l'école et les enfants de notre commune. Le chantier de rapprochement des deux écoles en un seul groupe scolaire a débuté fin octobre et la première pierre a été posée le 12 décembre. Notre nouvelle école devrait être opérationnelle pour la rentrée de septembre 2016. Ce gros dossier a mobilisé durant toute l'année 2015, des élus et des partenaires extérieurs que je remercie vivement. En 2015, aux vacances scolaires de la Toussaint, nous avons aussi testé avec succès l'ouverture d'un centre de loisirs afin de proposer aux parents un service qui n'existait pas jusqu'à maintenant.

D'autres travaux ont été menés : l'enfouissement des réseaux électriques et de l'éclairage public route de Dreux au Luat, l'aménagement d'un terrain de pétanque au Plessis, la réfection du mur du cimetière, la réfection de la sacristie de l'église, la mise aux normes des sanitaires de la mairie et du foyer rural pour les personnes à mobilité réduite, l'installation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques à Vert et enfin la poursuite des travaux d'assainissement collectif menés par l'Agglomération du Pays de Dreux.

En 2015, la municipalité a proposé des événements variés et de qualité pour faire vivre notre village : l'accueil

des nouveaux habitants, la remise des cartes électorales aux jeunes électeurs, une soirée mille lectures d'hiver en mars, une exposition sur la guerre de 14-18, la fête des voisins, le concert Tangoléonquartet en juin, la remise des permis piétons aux écoliers, un stage théâtre, une visite de l'Assemblée Nationale en juillet, les journées du patrimoine, la fête communale en septembre, un concert harmonica et piano en octobre et le repas des aînés en décembre. N'oublions pas les cérémonies commémoratives du 19 mars, du 8 mai et du 11 novembre qui rassemblent toujours plus de participants, petits et grands, dans le souvenir des sacrifices faits par le passé pour conserver notre liberté.

Tous ces événements de la vie communale vous ont été présentés dans les 4 parutions de notre Gazette, fort appréciée des Verdurocasses. Rappelons que la distribution en est assurée par des élus et des bénévoles suivant leurs disponibilités. Nous souhaitons en 2016 que vous prêtiez une attention toute particulière à l'agenda en première page. En effet, cet agenda annonce les manifestations communales et associatives à venir et doit remplacer les habituels « petits papiers » inutilement coûteux. Un nouveau site internet complètera, prochainement, cette information communale.

2016 verra la fin des travaux de notre nouvelle école ainsi que l'aménagement de la place du Général de Gaulle. L'enfouissement des réseaux et de l'éclairage public se poursuivra rue Waddington, rue des Ruisseaux, Ruelle l'Abbé et place du Général de Gaulle. Notre centre de loisirs sera pérennisé, grâce au partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, aussi le conseil municipal mettra en place une tarification des services périscolaires et extra-scolaires basée sur le quotient familial. Les travaux d'assainissement collectif se termineront début 2016.

Toutes ces actions ont été pensées et réalisées afin de valoriser notre patrimoine public et privé, pour vivre ensemble dans la sérénité et pour répondre aux demandes des habitants ou futurs habitants qui souhaitent s'installer dans notre commune. De nouvelles constructions sont en cours ou à l'étude, grâce au foncier détenu par des propriétaires privés.

Ces projets n'auraient pu voir le jour sans le soutien de nos différents

partenaires, aussi je tiens à remercier :

- Les services de l'Etat en la personne du sous-Préfet M. Wassim Kamel,
  - La Trésorerie de Dreux, notamment M. Jean-François Casadei qui nous assiste à la maîtrise de notre budget,
  - Nos parlementaires : Madame le Sénateur Chantal Deseyne, Messieurs les Sénateurs Albéric de Montgolfier, Monsieur Gérard Cornu et Monsieur le Député Olivier Marleix,
  - Le Conseil Régional,
  - Le Conseil Départemental, Madame Florence Henri et M. Christophe Le Dorven,
- pour leurs soutiens financiers,
- L'Agglomération du Pays de Dreux et son Président M. Gérard Hamel, qui nous permettent de bénéficier de services tout en conservant le caractère rural de notre commune,
  - Mes collègues Maires des villages voisins avec qui nous devons travailler sur le projet de commune nouvelle pour palier la baisse des dotations de l'Etat,
  - Le Syndicat d'Electricité 28 pour les investissements effectués et à effectuer pour l'amélioration du cadre de vie,
  - Les gendarmes de Dreux et de St-Rémy-sur-Avre qui veillent à notre tranquillité et permettent à notre commune de garder un niveau de délinquance bas,
  - Les sapeurs-pompiers de Dreux et de St-Rémy-sur-Avre qui interviennent au service de nos habitants,
  - La Caisse d'Allocations Familiales pour nos actions en faveur des familles,
  - Les enseignants et les intervenants qui s'occupent de nos enfants et leur apportent connaissances et éducation,
  - Les membres des associations locales, Anciens Combattants, Asac, Vert-les-Arts et Zenaïnés, l'association des parents d'élèves, la société de chasse qui participent grandement à l'animation de notre village,
  - Nos agents territoriaux pour leur motivation et leur désir de répondre aux attentes des administrés,
  - Les membres du CCAS pour leur dévouement en faveur des habitants,
  - Mes collègues du Conseil Municipal, pour leur dynamisme dans la mise en place de tous ces projets.

Enfin, je vous adresse mes vœux les plus sincères pour cette année 2016, que celle-ci voit la concrétisation de vos souhaits et vous apporte le bonheur auquel vous aspirez.

**Evelyne Delaplace,**  
Maire



# RETOUR SUR...

## RÉUNION PUBLIQUE AVEC LES PARENTS D'ÉLÈVES

Monsieur Olivier Matha, Vice-président de la Commission des Affaires Scolaires, accompagné d'Evelyne Delaplace, de Florence Dumon et d'Adeline Chauveau, a convié tous les parents d'élèves le 8 décembre, afin d'aborder les problèmes rencontrés dans le cadre des TAP mis en place par la municipalité depuis la rentrée 2014. En effet, les comportements irrespectueux de quelques enfants découragent les différents intervenants et mettent en péril ces activités. Après avoir exposé la situation, les actions entreprises et le caractère non obligatoire des TAP, un débat a été mené avec la douzaine de parents présents. Plusieurs solutions ont été envisagées (avertissements, exclusion des enfants...) et seront mises en application si nous ne voulons pas que les TAP se transforment en garderie. Nous comptons avant tout sur la compréhension et le soutien des parents.



## VISITE DU PÈRE NOËL

Le Père Noël, accompagné d'Evelyne Delaplace et d'élus, est venu à la rencontre des enfants dans les classes, quelques jours avant les vacances, pour leur distribuer des friandises, brioches et chocolats. Un moment toujours agréable à l'approche des fêtes de fin d'année.



## REPAS DES AÎNÉS ET DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

Le samedi 19 décembre fut consacré à nos aînés puisque la municipalité a offert, comme à l'accoutumée, à 50 d'entre eux, le colis de Noël distribué par les élus ainsi qu'un repas organisé pour la deuxième année par les membres du CCAS. Moment fort apprécié des 42 participants avec un menu concocté par Vincent du P'tit Bar, suivi d'un après-midi festif et très convivial pendant lequel chacun a pu chanter et danser grâce à l'animation exceptionnelle de Monsieur Pascal De Smet, musicien, qui a joué des morceaux très entraînants, accompagnés de son accordéon et de son synthétiseur. Chacun avait la possibilité de choisir le colis ou le repas auquel nous espérons voir nos aînés encore plus nombreux l'an prochain.



## VŒUX DU MAIRE

Près de 300 personnes étaient réunies le vendredi 8 janvier pour assister à la traditionnelle cérémonie des vœux. Cette année encore, le Conseil Municipal avait choisi d'inviter tous les administrés pour les associer aux projets réalisés en 2015 et à venir en 2016 (voir le mot du maire). Monsieur Olivier Marleix, Député, Madame Florence Henri et Monsieur Christophe Le Dorven, Conseillers Départementaux, le Capitaine Paquier et le Lieutenant Ghysen de la Gendarmerie, le Commandant Lecuirot des Sapeurs-Pompiers et Monsieur Jean-François Casadeï, Receveur municipal, nous ont fait l'honneur de leur présence. La projection d'un diaporama retraçant les moments forts de l'année 2015 était proposée pendant que l'apéritif était servi par les élus à tous les invités.





**M**ardi 19 janvier, s'est tenue une réunion publique d'information sur les possibilités de financement des travaux de raccordement sur les parcelles privées. L'Agglo du Pays de Dreux, en charge de l'assainissement, a confié à la SPL la responsabilité de conseiller, d'accompagner dans leurs démarches, les habitants pour bénéficier des aides financières octroyées par l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

**Les interlocuteurs de la SPL peuvent être rencontrés ou contactés à la Maison de l'Habitat, 6 rue des Embûches à Dreux, Tél. : 02 37 38 55 02 ou par mail : [raccordement@maison-habitat-dreux.fr](mailto:raccordement@maison-habitat-dreux.fr), du lundi au vendredi de 9h à 18h.**

### Délais de raccordement

Un courrier recommandé, accompagné d'une fiche technique, sera prochainement adressé aux habitants pour les informer de la possibilité de se raccorder au réseau d'assainissement collectif. La date de présentation de cette lettre par La Poste fait courir le délai de 2 ans accordé pour la mise en conformité de votre installation privée. Un délai supplémentaire (jusqu'à 10 ans) est accordé aux propriétaires de maisons récentes.

### Aides financières

**Pour pouvoir bénéficier d'une aide financière, ne démarrez pas vos travaux avant la signature d'une convention entre vous et la SPL.** Les aides financières sont de 80% du montant HT des travaux, plafonnées à 2 000 € (pour une installation « simple », inférieure à 15 m entre la sortie habitation et la boîte de raccordement située dans la rue) ou 3 000 € (pour une installation « complexe » supérieure à 16 m et/ou comprenant une pompe de relevage). Une majoration de 1 000 € peut être attribuée pour des travaux supplémentaires concernant les eaux pluviales (une facturation séparée est nécessaire).

Les aides financières concernent la mise hors service de votre système actuel, la vidange de votre fosse septique, les travaux de raccordement, le contrôle de conformité (119,11 € TTC en 2016) qui doit être effectué, avant la fermeture de vos tranchées, par Suez, 1 rue Jean Bertin, ZAC Porte Sud, 28500 Vernouillet, Tél. 0977 408 408. Les agents de Suez auront également accès aux installations intérieures pour la réalisation du contrôle (Code de la Santé Publique art L 1331-11).

### Réalisation des travaux de raccordement : 3 possibilités

**1/ Les travaux peuvent être réalisés par les entreprises sélectionnées dans le cadre d'un marché public par la**

**SPL. La convention signée donne délégation totale à la SPL pour la gestion du dossier, le suivi du chantier et du contrôle. La SPL perçoit la subvention qui vous est attribuée, vous ne réglez que le solde restant.**

**2/ Une entreprise de votre choix effectue vos travaux : le suivi du chantier, la prise de rendez-vous pour le contrôle de conformité sont assurés par vous-même ainsi que le respect des exigences techniques posées par l'Agglo. Le dossier remis à la SPL comprendra les factures acquittées ainsi que les documents obligatoires une fois les travaux terminés : certificat de vidange de la fosse septique (obligatoirement effectué par une entreprise agréée), plan de récolement (remis par le professionnel), rapport du contrôle de Suez. La subvention vous est versée sous un délai d'environ 3 mois au dépôt du dossier.**

**3/ Vous vous chargez vous-même des travaux. Seuls les matériaux achetés pourront être subventionnés (ni votre main d'œuvre, ni la location de matériel). Vous devrez fournir les mêmes documents que précédemment pour constituer le dossier.**

### Points divers

- Pour les foyers rencontrant d'importantes difficultés financières, ne pas hésiter à en parler à l'interlocuteur de la SPL. Une commission d'élus de l'Agglo étudiera les dossiers.
- La subvention attribuée est calculée sur le montant de vos travaux. Elle n'est pas conditionnée à votre niveau de revenus.
- Les travaux de raccordement ne bénéficient pas d'une réduction d'impôts.
- Les constructions en cours ne peuvent prétendre à l'attribution de la subvention (celle-ci est réservée à la modification d'une installation d'assainissement existante).





# RENSEIGNEMENTS PRATIQUES ET UTILES

## MAIRIE DE VERT-EN-DROUAIS

37, rue Charles-Waddington

### Ouverture :

Du lundi au vendredi matin de 8H30 à 12H00

Le samedi matin de 9H00 à 12H00

Mail : [mairie-vert-en-drouais@wanadoo.fr](mailto:mairie-vert-en-drouais@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.vert-en-drouais.fr](http://www.vert-en-drouais.fr)

☎ 02 37 82 91 01

Fax : 02 37 82 83 75

## CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Pour l'envoi de tous vos courriers,  
1 seule adresse postale pour toute l'E & L :

11 rue Dr A. Haye - 28034 Chartres cedex

7, rue des Capucins - 28100 Dreux

(Centre d'accueil clients, renseignements...)

☎ 3646

Site Internet : [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

## CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

7, rue Henri Dunant - Dreux

☎ 08 10 25 28 10

Médiation Familiale / Service Travail Social

☎ 02 37 18 08 70

Site Internet : [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

## ASSISTANTE SOCIALE

Mme FAVRE-BULLY

☎ 02 37 65 82 21

Service Action Sociale 5 rue Henri Dunant - Dreux  
(Secrétariat)

## PÔLE EMPLOI (A.N.P.E. - ASSEDIC)

Agence de DREUX - 1, rue Pierre Semard

☎ 39 49

Agence de VERNOUILLET - 28, Avenue Marc Chappey

☎ 39 49

Site Internet : [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

## AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES

Service aide domicile Schweitzer (SADS)

7, rue H. Dunant - Dreux

☎ 02 37 38 60 64

Site Internet : [www.aideadomicile-eureetloir.com](http://www.aideadomicile-eureetloir.com)

Présence Verte Téléassistance

5, rue Chanzy 28000 Chartres

☎ 02 37 30 45 45

Site Internet : [www.presenceverte.fr](http://www.presenceverte.fr)

Pour contacter votre conseiller local, appeler le

☎ 0 825 004 116

Aide Familiale à Domicile (AFAD)

23, rue Doguereau - Dreux

☎ 02 37 38 60 41

Site Internet : [www.afad28.org](http://www.afad28.org)

## DIRECTION DES FINANCES PUBLIQUES

Service Impôts des Particuliers de Dreux

1 Bis rue des Granges

☎ 02 37 38 06 00

## GENDARMERIE NATIONALE

21, rue de la Gare - 28380 Saint Rémy sur Avre

☎ 02 37 62 17 90

19, rue de la Sablonnière - 28100 Dreux

☎ 02 37 38 57 30

## TRANSBEAUCE - Gare routière

Transbeauce, Place FFI - Dreux

☎ 02 37 65 85 00

## PAROISSE SAINTE THERESE EN VALLEE D'AVRE

PRESBYTERE DE NONANCOURT (27320)

16, rue Pierre Mendès France

☎ 02 32 58 00 24

CURÉ : Père Tryphon Ilenda

## ANIMAUX TROUVÉS OU PERDUS

FOURRIÈRE ANIMALE

Conseil Général 28300 AMILLY

☎ 02 37 36 02 04

REFUGE LES ACACIAS

Rue Mondonville 28300 AMILLY

☎ 02 37 21 60 01

Site Internet : [www.refuge-spa28.com](http://www.refuge-spa28.com)

SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE

155 avenue Jean Jaurès 93535 AUBERVILLIERS (fichier central)

☎ 01 49 37 54 00

Site Internet : [www.scc.asso.fr](http://www.scc.asso.fr)

## SOUS-PRÉFECTURE

2, rue des Capucins 28100 DREUX

☎ 02 37 27 72 00

## PRÉFECTURE DE CHARTRES

Services Administratifs Place de la République

☎ 02 37 27 72 00

Site Internet : [www.eure-et-loir.gouv.fr](http://www.eure-et-loir.gouv.fr)

## GEDIA

(Gaz Electricité) 7 rue Fontaines - Dreux

Site Internet : [www.gedia-dreux.com](http://www.gedia-dreux.com)

Dépannage et urgence GAZ

☎ 02 37 65 00 06

Dépannage et urgence ELECTRICITÉ

☎ 02 37 65 00 07

Accueil Clientèle

☎ 02 37 65 00 20

## D.D.T.

17 Place République 28000 CHARTRES Cedex

☎ 02 37 36 37 03

Site Internet : [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

## CONSEIL DEPARTEMENTAL

Services Routiers Drouais Thymerais

28 rue Hubert Latham

28170 CHATEAUNEUF EN THYMERAI

☎ 02 37 51 07 49

## AGGLO DU PAYS DE DREUX

### • JOURS DE COLLECTES

- Ordures ménagères et emballages ménagers : un mardi soir sur deux, en semaines paires, à partir de 19 heures

- Déchets végétaux - Biodéchets : tous les jeudis matins à partir de 4 heures (à sortir le mercredi soir)



## • CARTE DECHETTERIE, pour vous la procurer :

- Formulaire à remplir en mairie (fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois et la copie de votre pièce d'identité)

- Par voie postale, envoyer sur papier libre nom, prénom, adresse et numéro de téléphone ainsi que les documents demandés à : Agglo du Pays de Dreux « Demande de carte déchetterie » 4 rue de Châteaudun - BP 20159 - 28103 DREUX Cedex

- Par Internet : onglet « déchets » - rubrique « Foire aux questions » envoyer les documents à [dechets@dreux-agglomeration.fr](mailto:dechets@dreux-agglomeration.fr)

- A l'accueil de proximité : en vous rendant au siège de l'Agglo ou à l'accueil de proximité le plus proche de chez vous.  
En cas de perte ou de vol, toute réédition vous sera facturée 5 €.

Elle vous permet également

- L'accès à toutes les déchetteries (10 déchetteries à votre disposition - voir votre guide déchetterie).

- De vous procurer 60 sacs gratuits à déchets verts par an et par foyer.

Une question, un doute sur la collecte ou le tri, contactez le service au 02 37 64 82 00

Site : [www.dreux-agglomeration.fr](http://www.dreux-agglomeration.fr)

Courriel : [dechets@dreux-agglomeration.fr](mailto:dechets@dreux-agglomeration.fr)

## RECYCLAGE DES MOBILES USAGÉS ET CARTOUCHES D'ENCRE

Nous vous informons que des boîtes de collecte sont à votre disposition en mairie :

- Dans l'une, vous pouvez déposer vos mobiles usagés (organisation du recyclage des mobiles dans les boutiques Orange, en partenariat avec Emmaüs International et l'Association des Maires Ruraux).

- Dans l'autre, vous pouvez déposer vos cartouches d'impression vides -jet d'encre et laser- (opération organisée par LVL « Enfance et Partage » : un don est versé à la Fédération des Maladies Orphelines pour chaque cartouche valorisable collectée).

## RECENSEMENT MILITAIRE

Dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger. Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend, outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...). Pour tout renseignement, veuillez contacter la mairie ou le Centre du Service National de Rouen au 02.32.08.20.40 ou sur le Site Internet : [www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr)

# TARIFS COMMUNAUX ANNÉE 2015/2016

### CANTINE

Commune + Hors commune avec participation financière communale

Forfait 4 jours (sans mercredi) (de septembre à mai) 49€

Forfait 4 jours (sans mercredi) (juin-juillet) 58€

Forfait 5 jours (de septembre à mai) 68€

Forfait 5 jours (juin - juillet) 77€

Ticket journalier 6,00 €

Hors commune sans participation

Forfait 4 jours (sans mercredi) (de septembre à mai) 58,00 €

Forfait 4 jours (sans mercredi) (juin-juillet) 67,00 €

Forfait 5 jours (de septembre à mai) 77,00 €

Forfait 5 jours (juin - juillet) 86,00 €

Ticket journalier 6,50 €

### CIMETIÈRE

Concession 30 ans 220€

Concession 50 ans 330€

Jardin du souvenir 72€

Case columbarium / 15 ans 350€

### GARDERIE

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

\* **Accueil régulier (enfants inscrits à la garderie) :**

**MATIN** 2 € 2 € 2 € 2 € 2 €

**SOIR** 2 € 2 € 13h30 / 16h30 : 5 €  
16h30 / 18h30 : 2 € 2 € 3.65 €

**MATIN ET SOIR** 4 € 4 € 9 € 4 € 5.65 €

\* **Accueil exceptionnel (enfants non-inscrits à la garderie) :**

**MATIN** 3 € 3 € 3 € 3 € 3 €

**SOIR** 3 € 3 € 3 € 5 €

**MATIN ET SOIR** 6 € 6 € 6 € 8 €

La garderie fonctionne jusqu'à 18h30 précises le soir. En cas de retard, la garderie sera facturée 15€ par quart d'heure et par enfant.

### ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES sur inscriptions trimestrielles

(Lundi, mardi et jeudi de 15h30 à 16h30) 15€ /trimestre

### COUPONS ANNUELS TRANSPORTS SCOLAIRES

Dreux 99,88€

Lycée d'Anet 127,71€

Frais en cas de réédition de carte en cours d'année : 15,50 €

### LOCATION FOYER RURAL

482€ Le week-end

322€ La journée

129€ Le vin d'honneur



# DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

PIÈCE DEMANDÉE	OÙ S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR
<b>Déclaration de naissance</b>	Mairie du lieu de naissance	Livret de famille et certificat de la maternité
<b>Extrait d'acte de naissance</b> <b>Copie intégrale acte naissance</b>	Mairie du lieu de naissance	Par courrier, joindre une enveloppe timbrée et indiquer date naissance, noms et prénoms Sur place, fournir carte d'identité et livret de famille
<b>Constitution Dossier Mariage</b>	Mairie du domicile	Liste exhaustive fournie par la mairie
<b>Contrat de mariage</b>	S'adresser à un notaire	
<b>Bulletin de Mariage</b> <b>Extrait d'acte de mariage</b> <b>Copie intégrale acte mariage</b>	Mairie du lieu de mariage	Par courrier, joindre une enveloppe timbrée et indiquer date du mariage, noms et prénoms Sur place, fournir carte d'identité et livret de famille
<b>Pacte Civil de Solidarité</b>	Au Greffe du Tribunal d'Instance de votre lieu de résidence commune	
<b>Constat de décès</b>	Chez le médecin	
<b>Déclaration de décès</b>	Mairie du lieu de décès dans les 24 H qui suivent	Livret de famille de la personne décédée et certificat du médecin ayant constaté le décès + pièce d'identité du déclarant
<b>Extrait d'acte de décès</b> <b>Copie intégrale acte décès</b>	Mairie du dernier domicile ou du décès	Date du décès, Nom et Prénoms (si demande par courrier, joindre une enveloppe timbrée)
<b>Formalités de succession</b>	S'adresser à un notaire	
<b>Livret de famille</b>	Mairie du mariage ou mairie de naissance du 1er enfant pour les non-mariés	Date, noms, prénoms
<b>Attestation sur l'honneur de vie commune</b>	Mairie du domicile	Si certificat délivré par la mairie, fournir un justificatif d'identité et un justificatif de domicile, ou déclaration sur l'honneur signée par les 2 concubins (signatures en mairie pour légalisation)
<b>Légalisation de signature</b>	Mairie du domicile	La signature à légaliser doit être apposée en mairie (fournir une carte d'identité et un justificatif de domicile)
<b>Carte d'électeur</b>	Mairie du domicile	Avoir au moins 18 ans, inscription avant le 31 décembre Formulaire à remplir (fourni par la mairie), accompagné d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent
<b>Certificat de nationalité</b>	Tribunal d'Instance du domicile	Pièce prouvant la nationalité
<b>Extrait de casier judiciaire</b>	Ministère de la Justice Casier Judiciaire National 107, rue de Landreau 44317 NANTES Cedex 3	Photocopie du livret de famille ou pièce d'identité. Fournir une enveloppe timbrée avec votre adresse
<b>Carte grise</b>	Sous-Préfecture de Dreux	
<b>Permis de conduire</b>	Sous-Préfecture de Dreux	Attestation de réussite - Photo
<b>Carte d'identité</b>	Mairie du domicile	Dossier à retirer en mairie avec liste exhaustive des papiers à fournir
<b>Passeport biométrique</b>	Mairie de Dreux, Vernouillet	
<b>Démarches à faire si vous quittez la commune</b>	Veuillez signaler en mairie la date de votre départ et votre nouvelle adresse	Un relevé de consommation d'eau doit être effectué avant votre départ
<b>Carte d'accès à la déchetterie</b>	En mairie ou par Internet (cf. rubrique des renseignements utiles)	Photocopie d'une pièce d'identité et justificatif de domicile récent



## BRÈVES

### RECENSEMENT

Comme nous vous l'indiquions dans le précédent numéro, la collecte des informations pour le recensement a débuté et se termine le 20 février 2016. Elle peut s'effectuer sur papier ou en ligne. Nous vous remercions de réserver un bon accueil aux trois agents recenseurs recrutés par la municipalité.



### Kit déchets

Vous avez reçu en fin d'année 2015 un kit «déchets» réalisé par l'Agglo du Pays de Dreux. Il est important d'en prendre connaissance afin de ne pas sortir vos poubelles trop en avance et nous vous rappelons que la collecte des ordures ménagères et emballages a lieu les semaines paires.

### Cabinet infirmier au Mesnil sur l'Estrée

Permanence du lundi au mercredi de 7h45 à 10h00 sans rendez-vous  
Corbin Carole et Renard Karine  
22, Grande Rue  
27650 Le Mesnil-sur-l'Estrée  
02 37 48 84 48

### Calendrier des messes

Samedi 13 février 2016 à 18h  
Samedi 27 février 2016 à 18h  
Samedi 12 mars 2016 à 18h  
Samedi 19 mars 2016 à 18h

### Miss Pays de Dreux

Les candidatures pour l'élection de Miss Pays de Dreux 2016 sont ouvertes pour les jeunes filles de 18 à 24 ans mesurant 1,70m minimum, habitant ou scolarisées dans l'Agglo du Pays de Dreux.  
Envoyez une photo en portrait et une photo en pied à l'attention de Stéphanie à ;  
L'institut 44 rue Paris 28100 Dreux ou par mail [info@l'institutdreux.fr](mailto:info@l'institutdreux.fr)  
Fin des inscriptions le 31 janvier 2016.

### Séjour Costa Brava

LE CLUB DES ZEN AINES vous propose un séjour sur la Costa Brava du 3 au 9 juin 2016 (places limitées à 40 personnes via agence de voyages) - Prix par personne : 399 € - Pour tout renseignement sur le séjour, la Présidente, Marcelle BOUCHATA, se tient à votre disposition au 02.36.69.60.62 (si absente, le message est transféré sur son mobile).

### CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Cette année, il n'y a aura plus de permanence CCAS le troisième samedi de chaque mois. En revanche, il y aura, chaque mois, 2 interlocutrices privilégiées. Il vous suffira d'appeler en mairie en cas de besoin et vous serez contacté pour convenir d'un rendez-vous et du lieu de rencontre (en mairie ou à votre domicile selon votre choix). Nous espérons que ce mode de fonctionnement répondra mieux à vos attentes. N'hésitez pas à vous manifester, nous sommes à votre service.

### CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le CCAS de Vert-en-Drouais a perdu un de ses membres, Madame Yvette Queru, le 12 janvier dernier. Très impliquée dans la vie communale, Yvette participait à nos permanences pour recevoir les habitants et s'impliquait aussi très souvent dans les animations : fête communale, ball-trap, fête des voisins, etc... mais aussi dans les animations proposées par nos associations. Sa gentillesse à l'égard de tous nous manquera. Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille et ses amis.

## LA PAROLE A ...

Le 7 mars 1966, des jeunes avec Monsieur Sili, instituteur, Mademoiselle Dagonneau et d'autres prennent l'initiative de créer le Club des Jeunes. La SACEM (société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique) brisa leur louable initiative, mais le premier pas était franchi.



L'association reprend son activité en janvier 1975, à la demande de Monsieur Petit, Maire, et de Monsieur Marbouti, Adjoint. Etant conseiller municipal et faisant partie, à l'époque, d'un orchestre de danse professionnel, on me demande de reprendre l'activité de ladite association grâce à mes contacts avec des jeunes. Une merveilleuse aventure débute alors avec Monsieur Joël Cajet, Monsieur et Madame Labaume, Monsieur et Madame Cousin, Madame Annick Brigantino, Monsieur François Dagonneau ainsi que Monsieur et Madame Etourneau.

1977 : Séance de cinéma au foyer rural où nous attendions la livraison des bobines. Création d'un labo photo et d'une bibliothèque. Création de la section de tennis de table, gymnastique volontaire. Transformation du Club des Jeunes en A.S.A.C.

1978 : Concert de jazz, concert de l'harmonie municipale de Dreux. La section tennis de table s'enrichit d'une section tournois en collaboration avec l'Ufolep et la section des handicapés de Dreux. Bicentenaire avec la plantation de l'arbre de la paix et matinée dansante avec orchestre.

1979 : Premier loto, première kermesse sur la place de l'église avec la participation de la fanfare de Garnay et ses majorettes.

Merci à toutes et tous de nous avoir fait confiance et très heureux de voir cette association perdurer.

*Jean-Pierre Bertin*

## ÉTAT CIVIL

### DÉCÈS

16/12/2015	JAVERLIAT Marie-Jeanne	07/01/2016	LORIOT Andrée
04/01/2016	LAMBERT Suzanne	12/01/2016	QUERU Yvette

## SUGGESTIONS

Si vous souhaitez qu'un sujet soit traité dans cette gazette, vous pouvez nous en faire la demande en écrivant à [mairie-vert-en-drouais@wanadoo.fr](mailto:mairie-vert-en-drouais@wanadoo.fr) ou sur papier libre à la mairie.